



2025-02-09

PROGRAMME INTERMUNICIPALITÉS DU RÉSEAU QUÉBEC-FRANCE/FRANCOPHONIE

CONTRIBUTION DE L'OFQJ section Québec

L'Office franco-québécois pour la jeunesse - section Québec s'engage à offrir aux participants du programme Intermunicipalités du Réseau Québec-France/ francophonie les contributions suivantes :

- Une bourse de mobilité internationale de 800 \$ destinée à chaque participant pour assumer une partie des coûts liés au transport international. Le soutien financier est octroyé en deux versements. Le premier versement de 70% est transmis à la complétude de leur dossier (pièces d'identités et preuves de mobilité). Le deuxième versement de 30% est alloué à la réception du questionnaire de retour, dans un délai de 21 jours suivant la fin du projet. Si le questionnaire de retour n'est pas transmis dans le délai, le deuxième versement n'a pas lieu.
- Une indemnité forfaitaire de transport au Québec pour chaque participant en provenance de l'une des régions suivantes éloignées des grands centres urbains :

Région de provenance du participant	Montant forfaitaire
Abitibi-Témiscamingue	290 \$
Bas-Saint-Laurent	250 \$
Côte-Nord	485 \$
Gaspésie	350 \$
Îles-de-la-Madeleine	600 \$
Nord-du-Québec	600 \$
Saguenay – Lac-Saint-Jean	275 \$

Pour information :

Réseau Québec-France/francophonie et
Association Québec-France Sherbrooke-Estrie
Luc Faucher, responsable du programme Intermunicipalités
4302, rue De Varenne, Sherbrooke (Québec) J1N 1Y2,
Tél. (819) 620-6552, luc.lise@videotron.ca